

| PERSONNES ÂGÉES |

Pour Pascale Boistard, « on peut toujours mieux faire »

Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, était hier en visite dans le Sud Haut-Rhin. L'occasion de vanter les mérites de la toute nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Texte : Emmanuel Delahaye
Photos : Darek Szuster

Riedisheim, Mulhouse (trois haltes successives), puis Wittenheim : Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, s'est livrée hier jeudi à une conséquente visite de terrain en plusieurs endroits du Sud Haut-Rhin. Fil conducteur de cette venue ministérielle menée tambour battant : vanter les mérites de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, votée par le parlement fin 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Pour mémoire, ladite loi donne dorénavant la priorité à l'accompagnement à domicile ; elle renforce les droits et libertés des personnes âgées, tout en ambitionnant de leur apporter une meilleure protection : les plafonds nationaux des plans d'aide sont augmentés ; les bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (Apa) qui disposent de moins de 800 € mensuels de revenus sont désormais exonérés de participation financière ; la transparence sur les prix pratiqués en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est renforcée... etc.

La nouvelle loi reconnaît par ailleurs l'action des proches aidants, en les dotant d'un statut, ainsi que de droits



Pascale Boistard, hier matin, en compagnie de Suzanne Kummer (82 ans). Bon pied bon œil, cette habitante de la résidence Le Bois-Gentil de Riedisheim s'est récemment initiée à l'utilisation d'une tablette numérique, avec l'aide d'un jeune en service civique.

Photos L'Alsace/Darek Szuster

(en particulier en matière de temps de repos, via la création d'un « droit de répit »). Coût annuel de ces diverses mesures : un peu plus de 700 millions d'euros. « Une somme d'ores et déjà rendue disponible par l'État, insiste la ministre. Toute la loi est financée. Je ne méconnais pas les difficultés rencontrées par certains conseils départementaux pour sa mise en œuvre, en particulier dans les régions rurales,

mais je me tiens personnellement à la disposition des présidents de Départements pour cela. Ce que je n'accepte pas, en revanche, c'est que les personnes âgées soient prises en otage en raison de considérations politiciennes. » Bigre. Le Haut-Rhin figurerait-il parmi les mauvais élèves visés par la ministre ? Réponse sibylline de l'intéressée : « On peut toujours mieux faire... »

riques : service d'astreinte 7 jours sur 7 avec alertes automatisées, sols équipés de capteurs de chute, services et animations accessibles sur place... etc. Coût du chantier : quelque 10 millions d'euros. L'ouverture de la résidence se fera en deux temps : au cours du second semestre 2017 pour les logements mis en location par l'association Apalib ; à partir de 2018 pour les 30 logements proposés à la vente (25 ont déjà trouvés preneurs).

« Toute la loi est financée »

Voilà pour le « message principal », martelé tout au long de la journée par une secrétaire d'État affable et « heureuse d'être sur le terrain ». De la visite ministérielle proprement dite, on retiendra deux temps forts : la pose de la première pierre de la future résidence-autonomie Les Jardins de Daphné, rue du Collège à Riedisheim ; puis l'inauguration de la nouvelle antenne d'aide et de soins du réseau Apa, à Wittenheim. Le programme des Jardins de Daphné porté par le promoteur immobilier CKD et le réseau Apa, prévoit la réalisation de 57 logements (du F2 au F4), répartis en deux bâtiments et spécifiquement conçus pour les personnes âgées, grâce à la domotique et les technologies numé-

Du côté de Wittenheim, enfin, c'est en « ami de longue date » que le maire Antoine Homé a accueilli Pascale Boistard hier après-midi, au n° 7 de la rue d'Ensisheim, c'est-à-dire dans les anciens locaux du magasin Strit. Depuis juillet dernier, l'endroit entièrement rénové, héberge le pôle Aide et soins de l'association Apamad'. Concrètement, l'endroit réunit sur un même site un service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), un service de soins infirmiers à domicile (Siad), ainsi qu'un centre d'accueil de jour dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer - bref, un nouveau lieu au service des quelque 65 000 habitants du Bassin potassique et en particulier des 15 000 d'entre eux âgés de plus de 60 ans.



Pascale Boistard s'est aussi rendue à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la Maison de l'Arc, à Mulhouse. Privé, mais à but non lucratif, l'endroit est le plus important du genre en Alsace.

Photo L'Alsace

L'Alsace du 20 mai 2016

